

COMPTE RENDU <i>Ecole Léonard de Vinci</i>		Procès verbal du 2^{ème} Conseil d'école	
		2018-2019	
Date	Mardi 19 Février 2019	Lieu	Réfectoire de l'école

Présents	<p><u>Les représentants du Maire</u> : Mme Delannet, Maire-adjoint en charge des affaires scolaires et M. Magnat responsable enfance, éducation, jeunesse, Mme Carrière DGAS.</p> <p><u>La fédération de parents PEEP</u> : Mme Greff, Mme Horn, Mme Polini, Mme Himeur, Mme Ravoisier,</p> <p><u>Les enseignants</u> : Mme Chemin, Mme Emsellem, Mme Le Droumaguet, Mme Mona ; M. Nuccio; Mme Hammachi, Mme Prigent, Mme Manderscheid, Mme Goldspiegel, Mme Potier Rivet, Mme Kauffeisen, Mme Humblot, Mme Caravano, Mme Montico, M. Rosier, M. Toanen, M. Lebarbier,</p> <p><u>Directrice de l'école</u> : Mme Harmel</p>
Absents excusés	Mme Abkari Mme Boussetta Mme Lévy, Mme Morin, Mme Korontzis, Mme Garcia de Viedma ; Mme Soares,

Objet de la réunion	<p style="text-align: center;">Ordre du jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bilan du 1^{er} semestre du fonctionnement de l'école : exercices de sécurité, arrivées et départs des élèves, la natation, le remplacement des enseignants, problème des commandes de fournitures. • Perspectives de rentrée 2018/2019 : demande d'une 2ème direction pour l'école Maternelle. Vote du conseil afin d'avoir l'autorisation du Maire et de l'éducation nationale. • Demandes d'aide au fonctionnement : Matériel pour les PPMS, photocopieur, écrans projection par classe, réfrigérateur pour les expérience en sciences, budget numérique. • Demande d'aménagement de la cour maternelle : pistes graphiques, toboggan. Demande d'aménagement de la cour Péchinez avec un préau de toile pour les jours de pluie et aménagement sportifs. • Les projets pédagogiques 2018-2019 : Classes de découvertes • Modalités des inscriptions au collège pour la 6ème • Dates des réunions nouveaux parents PS et CP • Actions de la fédération des parents d'élèves : collecte de jouets, Fêtes de fin d'année et Kermesse.
----------------------------	--

Points abordés	A retenir selon l'ordre du jour, les points suivants ont été abordés:
Bilan 1^{er} semestre	<p>La sécurité : assurer la sécurité des élèves, des personnels et aider à gérer une crise dans l'école Plusieurs exercices de sécurité ont eu lieu depuis la rentrée : Tous les élèves de la PS au CM2, ont bien réagit grâce à l'action de formation et de sensibilisation des enseignants en amont. Tout s'est bien déroulé.</p> <p>Incendie : 19/02/2019. Evacuation des élèves entre 3 minutes et 4 minutes.</p> <p>PPMS : intrusion alerte attentat « Je m'éloigne du danger extérieur et je me cache » : 06/12/2018 exercice départemental.</p> <p>PPMS : confinement pour avis de tempête aura lieu au deuxième trimestre après les vacances d'hiver.</p> <p><i>Mme Harmel relate une intrusion récente sur un mercredi matin d'une personne extérieure qui s'en est pris à la gardienne et lui a volé son portable. Le traumatisme est important et une plainte a été déposée. Des mesures de sécurité vont être prises pour une meilleure protection des agents.</i></p> <p>La Natation : 12 séances en CM2, 9 séances en GS et CE1. Merci aux parents accompagnateurs Il reste à venir les 9 séances pour les 2 classes de CP. <i>Les enseignants donnent leur avis sur la qualité des séances : le « turn over » des MNS ne permet pas la continuité pédagogique et du suivi des élèves. Les MNS ne sont pas tous compétents au niveau des scolaires mais sont plutôt comme des animateurs.</i></p> <p>Les évaluations Nationales : En CP sur 2 périodes, en CE1 et en 6^{ème}. Les résultats ont été remis aux familles lors d'entretiens individuels. Par ailleurs, nous menons une analyse des résultats pour orienter notre projet d'école et définir des priorités de travail pour les années à venir.</p> <p>La coopérative scolaire : Participation volontaire des familles Achat avec l'argent de la Kermesse 2018:</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 tablettes Apple: 818,00 € - 5 vélos en Maternelle - aménagement des jardins.

Autres financements avec les Coopératives de classes au regard des cotisations volontaires des familles: De nombreuses sorties comme des visites de Musée, de monuments historiques et de spectacles.

Les parents se montrent très participatifs et on les remercie pour leur générosité, qui contribue à l'augmentation des activités dans le cadre des projets de classe. Leur contribution permet d'enrichir la mise en œuvre du programme d'enseignement tant en élémentaire qu'en Maternelle. Les parents participent physiquement et financièrement aux divers projets.

La participation volontaire des familles est de 7279 € pour les 12 classes d'élémentaire et 5570€ en maternelle. à la Coop. Ce qui fait une moyenne de 606€ par classe en Elémentaire et 795€ en Maternelle.

- Les photos de classes ont bien été vendues cette année et la somme gagnée de 3000€ va permettre d'alimenter notre projet de jardinage et de végétalisation de la terrasse dans le cadre de l'éducation au développement durable.

CE2 : Permis piéton Mardi 15 janvier matin en salle informatique par Mme Dubois de la police municipale, que nous remercions chaleureusement.

CE2 : Journées préhistoire à LDV : Jeudi 17 et vendredi 18 janvier en salle informatique.

Mme Humblot explique que l'intervention d'un archéologue de la préhistoire a été très intéressante par l'apport de beaucoup de matériel à observer et à manipuler. La réalisation de feu et de céramique avec de la terre telle que le faisaient les hommes préhistoriques, a été un moment fort riche pour nourrir l'enseignement de cette période. Les 4 classes de CE2 ont bénéficié d'une demi journée d'intervention. Le projet a été financé par l'enveloppe projet de la Mairie. 1040€ pour les deux jours d'intervention. Prix raisonnable au regard de la qualité de la prestation.

CE2 : Les éco gestes menés par Mme Trabet et Mme Maudry de la ville de Nogent, avec 4 temps forts dans l'année sur tous les petits gestes « anti gaspi » et la sensibilisation aux gestes responsables des élèves dans leur vie quotidienne.

CM2 : Journée sur le harcèlement le 14 février en salle informatique menée par Mme Dubois de la Police Municipale.

Parcours artistique et culturel : Participation de certaines classes à la nouvelle exposition « La vérité n'est pas la vérité » pour des visites-atelier de la PS au CM. En ce moment La MABA présente une exposition collective autour de l'imagerie de la sorcière, l'occasion d'évoquer des enjeux actuels en termes d'écologie, d'économie, ou de constitution de nouvelles sororités. C'est un lieu ressource pour l'école de part sa proximité qui permet une acculturation à l'art contemporain.

Livret Scolaire Numérique (LSU) : du CP à la 3^{ème}.

Les livrets scolaires de l'école élémentaire et du collège sont communs pour la scolarité obligatoire. Les éléments constitutifs du livret sont numérisés dans une application informatique nationale dénommée "livret scolaire unique du CP à la troisième".

Il témoigne par des bilans périodiques des acquis et des progrès de l'élève.

Les **bilans périodiques** portent sur les acquis et les progrès de l'élève, les éléments du programme travaillés, les parcours éducatifs, les éventuelles modalités spécifiques d'accompagnement mises en place, au collège les enseignements complémentaires et des éléments de vie scolaire.

Les attestations déjà obtenues : PSC1, ASSR 1 et 2, AER, attestation scolaire "savoir-nager" (ASSN).

Cette année encore, nous avons fait le choix de faire un livret par semestre.

Le premier a été remis fin janvier et le deuxième sera remis fin juin.

A terme, les parents devraient y avoir accès directement par un code personnel.

Pratique des langues vivantes :

Un cours d'allemand de 45mn, assuré par Mme Guibert professeur du collège Branly est proposé aux élèves volontaires pour 6 séances d'initiation sur l'année. Actuellement, il y a 16 élèves volontaires inscrits.

Problème du manque de remplaçants : Chaque année à l'entrée dans l'hiver se pose le problème du manque de remplaçants. La situation n'est pas satisfaisante malgré 600 enseignants affectés sur ce type de poste. Ce n'est pas facile pour les équipes enseignantes quand il manque jusqu'à 3 ou 4 enseignants sur une école. Les élèves sont alors répartis dans les autres classes.

Les parents souhaitent évoquer l'absence prolongée de Mme Korontzis en GS6. Certains parents sont très inquiets du manque de continuité pédagogique au regard des apprentissages de GS du fait des nombreuses absences de l'enseignante et de la succession des remplaçants.

Problème de commandes des fournitures :

Les commandes de fournitures comme l'achat des encres des imprimantes qui devaient être le sur budget 2018 puisque la demande avait été faite dans les délais, ont dû être prises sur celui de 2019 car la commande n'a pas été passée dans le délai par la maison de la famille. Depuis 2 ans, il y a eu plusieurs ratés au niveau des commandes auprès des différents fournisseurs.

L'équipe pédagogique souhaiterait vivement que la procédure se simplifie au niveau des commandes qui sont passées auprès de la municipalité.

Perspectives de rentrée 2019/2020:

Carte scolaire :

Pas de modification pour la rentrée prochaine des secteurs : la carte scolaire est définie pour rééquilibrer les effectifs dans les écoles de Nogent sur Marne.

A ce jour, pas de fermeture mais une ouverture conditionnelle en élémentaire doit être envisagée.

Actuellement, nous sommes sur **12 classes en élémentaire**, avec une perspective de plusieurs **doubles niveaux et 7 classes en Maternelle**.

2018/ 2019 En Maternelle : 204 70 PS 68 MS 66 GS En élémentaire : 317 55 CP 60 CE1 78 CE2 73 CM1 51 CM2	2019/ 2020 En Maternelle : Maxi 210 prévision = 211 68 PS 70 MS 73 GS En élémentaire : Maxi 324 prévision = 327 62 CP 55 CE1 59 CE2 79 CM1 72 CM2
--	--

L'avenir de l'école Léonard de Vinci : Double direction d'école?

La proposition de l'IEN de scinder l'école maternelle et élémentaire pour avoir deux directions demande aux membres du conseil d'école de donner un avis consultatif.

L'élémentaire resterait une école d'application sous condition de ne pas perdre la décharge totale de direction pour l'école élémentaire. Cela prend en compte le nombre de Maitres formateurs qui doit être au minimum de 5 postes.

La direction côté Maternelle ne serait plus école d'application et offrirait ¼ de décharge. C'est à dire que la directrice serait chargée 3 jours de classe sur 4.

Vote sous plis : Le conseil d'école se prononce pour la rentrée de 2020 2021.

23 personnes présentes : **23 oui pour un avis favorable** à l'unanimité pour avoir deux directrices sur l'école Léonard de Vinci.

Vote du conseil d'école de ce soir permet au Maire après avoir été validé en conseil municipal de faire valoir une demande auprès de la DASEN avant janvier 2020 afin d'être effectif pour la rentrée de 2020 2021.

Section Internationale à titre expérimental à la demande de l'IEN, Mme Pouget:

Si un enseignant de CM2 peut se porter volontaire pour porter une classe avec des cours disciplinaires en anglais **l'expérimentation pourrait avoir lieu** à la rentrée 2019 2020.

Carte scolaire des collèges :

Elle est indépendante de la carte scolaire de Nogent sur Marne du premier degré. Les élèves de CM2 sont orientés sur 3 collèges : Collège Branly, Collège Watteau à Nogent et sur le Collège Brossolette au Perreux.

Passage au collège : La campagne Affelnet va commencer : envoi d'un courrier aux familles en Mars pour donner toutes les explications d'inscription dans le collège de secteur.

Concours d'entrée classe internationale sur le collège Branly et Watteau.

Les professeurs de collèges avec l'appui de la municipalité, ont demandé au département de revoir la carte scolaire au regard des fermetures de classes de 6^{ème} afin que les enfants de Léonard de Vinci restent sur les collèges de Nogent sur Marne, alors qu'actuellement une vingtaine d'élèves vont au collège Brossolette du Perreux.

Choix collège particulier : Prévoir inscription à l'examen d'entrée avec demande d'inscription sur dossier à prendre auprès de la directrice de l'école.

CHA avec des horaires aménagés pour une pratique type conservatoire, musique, danse, théâtre

	<p>dans le département. Collège International de Noisy le Grand, et EIP (Collège Charcot Joinville pour élèves intellectuellement précoce avec difficulté d'adaptation)</p>
<p>Demandes d'aménagement 19h : arrivée de Mme Delannet, Mme Carrière et M. Magnat.</p>	<p><u>Demandes à prévoir :</u> Matériel pour la mise en oeuvre du PPMS. Sifflets, corne de brume, et talkies Walkies. <i>M. Magnat annonce que le matériel a été commandé et que le l'école devrait le recevoir au mois de Mars.</i></p> <p>Un nouveau photocopieur avec port USB : la demande avait été faite lors du premier conseil d'école. <i>Mme Delannet explique qu'il faut faire une demande en octobre pour que ce genre de commande soit budgétée par la maison de la famille.</i></p> <p>Un réfrigérateur pour les expériences en sciences, avec un petit compartiment congélateur.</p> <p><u>Demandes sans caractère d'urgence :</u></p> <p>Pistes graphiques pour le cour de Maternelle : demande d'autorisation à installer des pistes graphiques sur les murs bas de la cour d'école. <i>Mme Delannet répond qu'il faut commander du bois au service technique et demande si la peinture « tableau » pourrait être prise en compte par la coopérative de l'école et posée par l'homme de service M. Bery ? Il faut faire une demande de travaux avec les dimensions des panneaux de bois et l'épaisseur souhaitée.</i></p> <p>Installation d'un toboggan : voir si cela pose problème sur le plan de la sécurité ? en accord avec le centre de Loisirs. <i>M. Magnat répond qu'il s'agit de faire une demande d'investissement en septembre/ octobre et qu'il n'en à pas entendu parlé. Pourtant, la demande est faite chaque année depuis 2 ans par Mme Harmel.</i></p> <p>Demandes d'aménagement avec du mobilier comme les écrans suspendus dans les 6 classes restantes de l'élémentaire ? <i>Mme Delannet prend en note cette demande. L'équipe Maternelle souhaite également bénéficier de cette demande d'écran suspendu. Il serait même souhaitable d'avoir des vidéoprojecteurs suspendus au plafond dans les classes.</i></p> <p>Demande d'aménagement sportif de la cour Pêchinez avec un préau pour les jours de pluie. <i>Nous interrogeons Mme Delannet et M. Magnat pour savoir si nous allons avoir cette année l'aménagement sportif des cours de récréation en Elémentaire?</i> <i>Réponse : Mme Delannet demande à M. Hersan pour savoir si l'aménagement aura bien lieu cette année.</i></p> <p><i>Mme Caravano explique qu'il y a toujours des problèmes d'humidité importants dans sa classe. Elle redoute les week-ends de forte pluie. Beaucoup de matériel de classe est abimé voire à jeter. Nous remercions pour la recherche de fuite de la part des services techniques. L'homme d'entretien a placé des seaux en attendant. Ce n'est pas satisfaisant.</i></p>
<p>Les projets pédagogiques 2018-2019 : <i>Une logique de parcours</i></p>	<p>Classes de découvertes pour 83 élèves de CM1 et CE2/CM1: Du 27 Mai au 29 Mai : Les 3 classes de CM1 iront 3 jours dans le Loiret pour visiter le site de Guédelon. Visites qui permettent d'aborder du Moyen Age à la Renaissance. Participation financière pour la moitié par la municipalité et l'autre moitié par les parents (100€) La directrice remercie les enseignants volontaires qui portent ce projet ambitieux. L'objectif de l'école est de faire partir en fin de parcours scolaire tous les élèves d'un même niveau. Ce qui permet de faire partir au moins une fois les élèves d'une même cohorte dans leur scolarité.</p> <p>Projet avec le Conservatoire de Musique de la ville de Nogent pour les CM2 le lundi 1^{er} avril.</p> <p>Pour les élèves délégués de CM1 : Commission restauration scolaire en partenariat avec le Club de Loisirs pour une initiation au tri des déchets et la lutte contre le gaspillage.</p>
<p>Actions des parents d'élèves ; Fêtes de fin d'année et accueil des familles en fonction du protocole de sécurité.</p>	<p>La Scène Watteau : Quelques classes seulement participeront à la création de spectacles musicaux et se produiront sur Scène le Lundi 1^{er} Juillet de 18h15 à 20h45. Les autres classes enregistreront un CD des chants appris pendant l'année ou feront une présentation aux familles en salle polyvalente.</p> <p>Collecte de jouets et jeux par les parents d'élèves pour une action caritative pour l'association « Rejouer ».</p> <p>Concours de dessin de la PEEP : Thème : « <i>Le carnaval de tes rêves</i> » Dépôt des dessins au 13 mars. Participation des classes ou à titre individuel.</p> <p>La Kermesse : Date proposée : Samedi 29 Juin de 8h30 à 15h30 pour l'installation et de 10H</p>

	<p>à 14h pour l'entrée des familles. Comme l'année dernière la fédération des parents d'élèves souhaite organiser une fête d'école avec des attractions pour les enfants. Les conditions de sécurité liées au Plan Vigipirate Attentat sont toujours en vigueur. Dans cette optique, il y a eu une réunion préparatoire avec la directrice afin de bien anticiper tous les problèmes que pourraient se poser et voir comment les animateurs du Centre de Loisirs peuvent participer à leur niveau. Il y aura comme l'année dernière une personne mise à disposition pour fermer et ouvrir l'école.</p> <p><i>Conditions de mise œuvre exigées par Mme Harmel qui engage sa responsabilité :</i> - Préparer suffisamment en amont l'organisation de la journée, plus tôt que l'année dernière. - Le financement peut se faire avec le compte de la coopérative scolaire. Toutefois, il s'agit de faire les achats nécessaires avant le 31 Mai, afin de pouvoir clore le bilan annuel de la coopérative. - La kermesse se déroulera seulement dans les cours de l'élémentaire pour garantir la sécurité, les parents ne rentreront pas dans l'école et passeront par la rue Péchinez. - Information doit être envoyée aux riverains 1 mois avant l'événement. - Aucune voiture ne pourra stationner devant le portail. -La police municipale sera informée de l'événement afin de veiller à la sécurité des abords.</p> <p><i>Mme Harmel remercie pour l'anticipation de Mme Ceran concernant les besoins en barnums, chaises et tables à livrer la veille par le service des fêtes et cérémonies.</i></p>
<p>Modalités d'inscription des futurs PS et des futurs CP selon la sectorisation</p>	<p>Inscriptions à l'école pour 2018/2019 http://www.ville-nogentsurmarne.fr/ecoles.htm Les inscriptions s'effectuent à la Maison de la Famille. En application de la sectorisation scolaire et selon les places disponibles, la répartition par établissement est en fonction du lieu de résidence de l'enfant. Une fois inscrits, les élèves sont ensuite admis par les directeurs des écoles, qui organisent librement les classes.</p> <p>Pour les futurs PS nés en 2016: les nouveaux élèves qui entrent à Léonard de Vinci. Réunion d'information : le mardi 18 Juin, de 18h à 19h, dans le réfectoire de Maternelle.</p> <p>Pour les futurs CP : 71 élèves inscrits à ce jour Réunion d'information : jeudi 27 juin de 18h à 19h dans le réfectoire élémentaire. Tous les élèves de GS de l'école Léonard de Vinci ne vont pas systématiquement au CP de l'école Léonard de Vinci. Certains peuvent être inscrits sur l'école Victor Hugo en fonction de leur adresse d'habitation. Un coupon est envoyé à chaque famille pour son lieu d'affectation.</p> <p>Dérogation : Une dérogation à la sectorisation scolaire peut être accordée, à titre exceptionnel, et au regard des effectifs, par le maire, principalement en cas de rapprochement de fratrie ou de réintégration de secteur. Pour ce faire les parents doivent formaliser leur demande auprès du service Enfance – Education –Jeunesse et remplir un dossier, lequel sera étudié lors d'une commission qui se réunit en mai. Cette commission est composée de l'inspecteur de l'Éducation nationale, du Maire Adjoint chargé du secteur et des directeurs de chaque école. Après la commission, les dérogations ne seront acceptées que si elles sont validées par les services de l'Éducation nationale, après accord des directeurs d'écoles concernés.</p>
<p>3^{ème} conseil d'école</p>	<p>Vendredi 14 Juin de 18h à 20h</p>
<p>Fin de la réunion</p>	<p>L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00</p> <p style="text-align: right;">Rédigé par Mme Harmel</p>